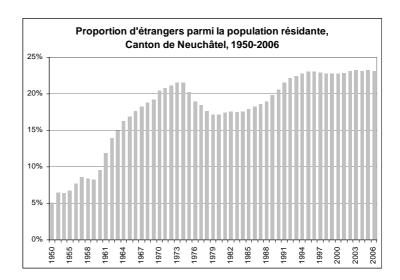
# La population étrangère dans le canton de Neuchâtel

# Statistiques 2006



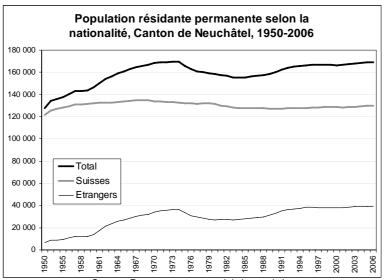
# Table des matières

Evolution et structure de la population étrangère	3
1.1 Evolution	3
1.2 Structure	5
2. Nouveaux permis délivrés	6
3. Population étrangère travaillant dans le canton	8
3.1 Travailleurs frontaliers	8
3.1.1 Evolution de l'effectif des frontaliers	9
3.1.2 Evolution de l'effectif des frontaliers par district	10
3.1.3 Evolution de l'effectif des frontaliers par secteur d'activité	11
3.1.4 Evolution de l'effectif des frontaliers par canton	12
3.2 Travailleurs détachés et prises d'emploi pour moins de 90 jours	13
4. Tableaux	15

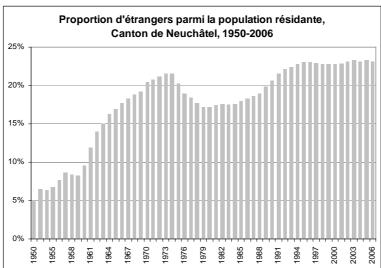
## 1. Evolution et structure de la population étrangère

#### 1.1 Evolution

La population résidante permanente de nationalité étrangère est connue chaque année grâce au recensement cantonal de la population, organisé par l'office cantonal de la statistique en collaboration avec toutes les communes neuchâteloises. A fin décembre 2006, on observe ainsi que sur les 169'022 habitants du canton de Neuchâtel, un peu plus de 39'000 sont de nationalité étrangère. En proportion, cela représente un pourcentage de 23%. Ce chiffre est stable depuis une dizaine d'années.



Source: Recensement cantonal de la population



Source : Recensement cantonal de la population

Parmi la population résidante étrangère du canton, on distingue la population résidante permanente (personnes titulaires d'un permis C, permis B ou permis L d'une durée supérieure à une année) de la



population résidante non permanente (permis L d'une durée inférieure à une année et autres personnes, avec un permis pour artiste).

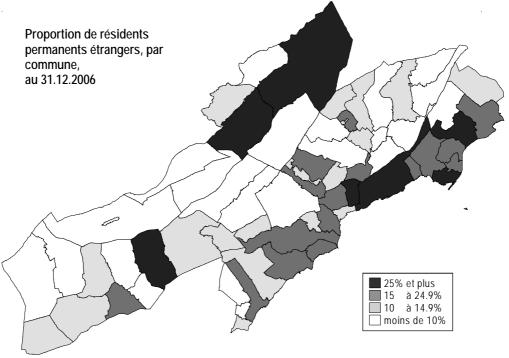
#### Population résidante étrangère, selon le type de permis Canton de Neuchâtel

	fin décembre	2005	fin décembre	2006	évoluti	on 05-06
Population résidante étrangère	39 368	100%	39 470	100%	+ 102	+ 0.3%
Résidents permanents dans le canton	38 704	98%	38 843	98%	+ 139	+ 0.4%
Etablis	29 248	74%	28 952	73%	- 296	- 1.0%
Permis de séjour	9 053	23%	9 675	25%	+ 622	+ 6.9%
Courte durée (>12mois)	403	1%	216	1%	- 187	- 46.4%
Résidents non permanents dans le canton	664	2%	627	2%	- 37	- 5.6%
Courte durée (>4<12mois)	488	1%	521	1%	+ 33	+ 6.8%
Courte durée (<=4mois)	79	0%	46	0%	- 33	- 41.8%
Autres (artistes)	97	0%	60	0%	- 37	- 38.1%

Source : IMES, Registre central des étrangers

La population étrangère du canton est majoritairement composée de résidents établis : près de trois personnes sur quatre disposent d'un permis d'établissement (C) et une sur quatre d'un permis de séjour (B). En une année, c'est-à-dire entre fin décembre 2005 et fin décembre 2006, la population étrangère résidant dans le canton a légèrement augmenté (+102 personnes).

Le nombre de titulaires d'un permis d'établissement a diminué de 296 personnes en une année (-1%) alors que les autorisations de séjours (permis B) ont augmenté de plus de 600 unités (+6,9%). De son côté, la population résidante non permanente affiche une légère diminution de 5,6% (-37 personnes).



Source: Recensement cantonal de la population



#### 1.2 Structure

Parmi les 39'470 étrangers résidents dans le canton de Neuchâtel, une personne sur deux est de nationalité portugaise ou italienne (27% et 22% respectivement). Les autres pays les plus représentés sont la France (14%), l'Espagne (6%), la Serbie (6%), puis l'Allemagne (2%), la Turquie (2%), le Maroc (1%), la Belgique (1%), la Grande-Bretagne (1%), la Tunisie (1%) ou encore le Sri Lanka (1%).

On observe que la plupart des étrangers résidant dans le canton ont une autorisation de type UE/AELE, c'est-à-dire accordée selon les dispositions des accords sur la libre circulation des personnes avec l'UE et l'AELE. C'est surtout le cas pour les titulaires d'un permis d'établissement. Pour les personnes qui disposent d'un autre type d'autorisation, la répartition entre les deux types d'autorisation (UE/AELE et LSEE/OLE) est plutôt équilibrée, avec une légère prédominance de permis de type UE/AELE.

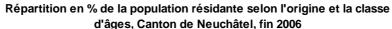
# Population résidante étrangère, selon le type d'autorisation

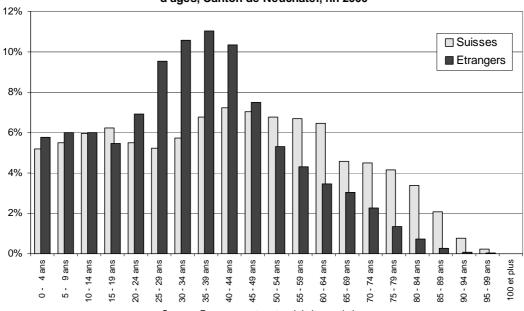
Effectif à fin décembre 2006

	Total	UE / AI	ELE	LSEE /	OLE
Total	39 470	30 409	77%	9 061	23%
Résidents permanents dans le canton	38 843	30 018	77%	8 825	23%
Etablis	28 952	24 632	85%	4 320	15%
Permis de séjour	9 675	5 269	54%	4 406	46%
Courte durée (>=12mois)	216	117	54%	99	46%
Résidents non permanents dans le canton	627	391	62%	236	38%
Courte durée (>4<12mois)	521	347	67%	174	33%
Courte durée (<=4mois)	46	44	96%	2	4%
Autres (artistes)	60	0	0%	60	100%

Source : IMES, Registre central des étrangers

La population étrangère du canton est en moyenne plus jeune que la population suisse : 35 ans pour les étrangers, contre 42 ans pour les suisses. Un étranger sur quatre est âgé de moins de 21 ans (22 ans pour les suisses); trois sur quatre ont moins de 46 ans (60 ans pour les suisses).





Source : Recensement cantonal de la population



## 2. Nouveaux permis délivrés

Au niveau des flux, le Registre central des étrangers établit chaque mois des statistiques sur le nombre de nouveaux permis octroyés.

En 2005, sur l'ensemble de l'année, le canton a délivré 4781 nouveaux permis. Parmi eux, la moitié touchait la population résidante permanente, c'est-à-dire des permis d'établissement, de séjour ou d'une durée supérieure à 12 mois.

En 2006, les statistiques montrent une diminution du nombre de nouveaux permis dans le canton (-11%), en particulier des permis de courte durée et des autorisations pour résidents non permanents. Sur l'ensemble de l'année 2006, le total se monte à 4277.

Note: le dénombrement des nouveaux permis délivrés ne correspond pas tout à fait au nombre de personnes auxquelles ils sont octroyés. En effet, une personne peut avoir reçu plusieurs autorisations au cours d'une année. Cet écart est accentué depuis le milieu de l'année 2004 en raison du contingentement des autorisations de séjour (permis B), libérées tous les trois mois (mars, juin, septembre et décembre). En cas de contingent épuisé, ce sont des permis de courte durée (L) qui sont délivrés provisoirement. Dès que possible, le permis L est "transformé" en autorisation de séjour, comptée elle aussi comme nouveau permis délivré. Ces éléments expliquent en partie les fluctuations mensuelles et annuelles observées dans les permis de séjour et les autorisations de courte durée.

#### Nouveaux permis délivrés, cumul annuel, selon le type de permis Canton de Neuchâtel

	Année 2005		Année 2006		Evolution 05-06	
Total nouveaux permis	4 781	100%	4 277	100%	- 504	- 10.5%
Permanents dans le canton	2 642	55%	2 460	58%	- 182	- 6.9%
Etablis Permis de séjour Courte durée (>12mois)	73 2 021 548	2% 42% 11%	51 2 104 305	1% 49% 7%	+ 83	+ 4.1%
Non permanents dans le canton	2 139	45%	1 817	42%	- 322	- 15.1%
Courte durée (>4<12mois) Courte durée (<=4mois) Autres (artistes)	1 661 178 300	35% 4% 6%	1 522 102 193	36% 2% 5%		

Source : IMES, Registre central des étrangers

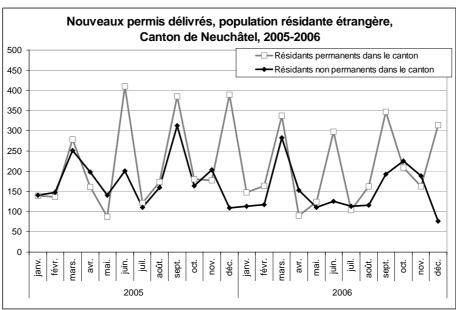
En 2006, 65% des nouveaux permis délivrés sont du type UE/AELE (2795 sur 4277). Par rapport aux chiffres de l'année 2005, on constate une légère diminution de 8%.

# Nouveaux permis délivrés, cumul annuel, selon le type de permis et selon le type d'autorisation

	Année 2005		Année	2006	Evolution 04-05		
	UE / AELE	LSEE / OLE	UE / AELE	LSEE / OLE	UE / AELE	LSEE / OLE	
Total nouveaux permis	3 054	1 727	2 795	1 482	- 8%	- 14%	
Permanents dans le canton	1 703	939	1 544	916	- 9%	- 2%	
Etablis	46	27	21	30	- 54%	+ 11%	
Permis de séjour	1 297	724	1 304	800	+ 1%	+ 10%	
Courte durée (>12mois)	360	188	219	86	- 39%	- 54%	
Non permanents dans le canton	1 351	788	1 251	566	- 7%	- 28%	
Courte durée (>4<12mois)	1 200	461	1 152	370	- 4%	- 20%	
Courte durée (<=4mois)	150	28	95	7	- 37%	- 75%	
Autres (artistes)	1	299	4	189	+ 300%	- 37%	

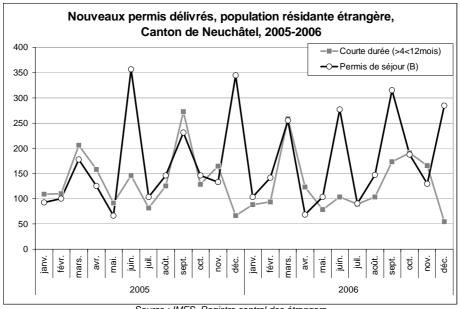


Source : IMES, Registre central des étrangers



Source : IMES, Registre central des étrangers

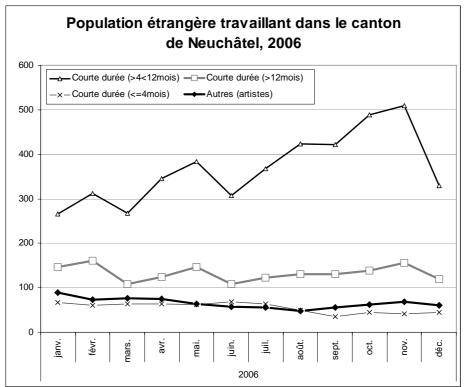
Les libérations trimestrielles de permis de séjour contingentés (permis B) font apparaître des "pics" de nouvelles entrées au cours des mois de mars, juin, septembre et décembre. En cas de contingent épuisé, ce sont des permis de courte durée (L) qui sont délivrés provisoirement.



Source : IMES, Registre central des étrangers

### 3. Population étrangère travaillant dans le canton

Le Registre central des étrangers fournit également des informations relatives à la population étrangère selon le lieu de travail. Ces chiffres n'existent cependant pas pour les personnes qui disposent d'un permis C ou d'un permis B. Ainsi, seuls les titulaires d'un permis L (courte durée et artistes) sont dénombrés selon leur lieu de travail.



Source : IMES, Registre central des étrangers

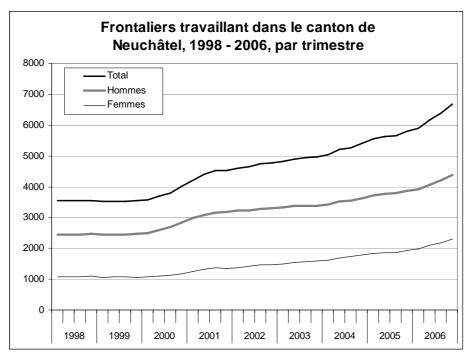
#### 3.1 Travailleurs frontaliers

L'entrée en vigueur de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes conclu entre la Suisse et l'Union européenne au 1<sup>er</sup> juin 2002 a conduit dans un premier temps à une perte d'information statistique sur le travail frontalier. Depuis cette date, les permis frontaliers peuvent être délivrés avec une validité allant jusqu'à 5 ans. Les changements d'employeurs et les cessations d'activités n'étant pas toujours annoncés aux autorités, il en résulte un décalage entre le nombre de permis enregistrés au registre central des étrangers et l'effectif réel des travailleurs frontaliers par canton. Dans ce contexte, le Conseil fédéral a mandaté l'OFS pour réaliser une statistique de synthèse sur les travailleurs frontaliers. Basée sur la statistique de l'emploi (STATEM), le recensement fédéral des entreprises (RFE) et le registre central des étrangers (RCE), une nouvelle statistique sur les frontaliers (STAF) a vu le jour en 2005. Cette dernière renseigne trimestriellement sur le nombre de travailleurs frontaliers actifs par canton et par secteur d'activité.

Les tableaux et graphiques suivants sont basés sur cette nouvelle statistique.

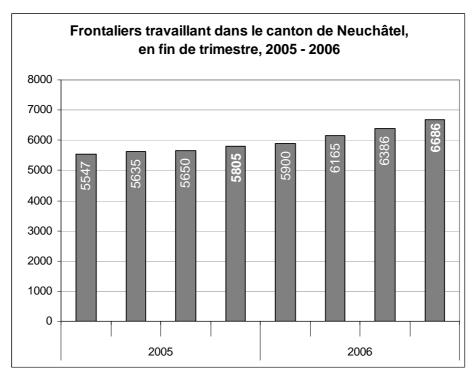


#### 3.1.1 Evolution de l'effectif des frontaliers



Source: OFS, Statistique des frontaliers (STAF)

Durant l'année 2006, l'effectif de travailleurs frontaliers du canton de Neuchâtel s'est fortement accru, passant de 5'805 individus à fin 2005 à 6'686 individus à fin 2006, ce qui équivaut à une hausse de 881 personnes. En proportion, cela représente une augmentation de 15%. Le niveau de cette augmentation est légèrement supérieur à celui enregistré en 2000 et en 2001 (nettement visible sur le graphique ci-dessus) qui était de +13%.



Source: OFS, Statistiques des frontaliers (STAF)



#### 3.1.2 Evolution de l'effectif des frontaliers par district

# Effectif des frontaliers par district, en fin d'année Canton de Neuchâtel

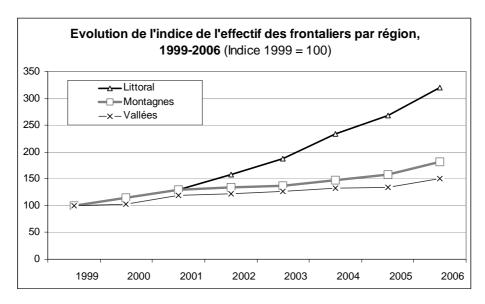
	2005	5	200	)6	Evolution 2	005-2006
Total	5 805	100%	6 686	100%	+ 882	+ 15.2%
Neuchâtel	580	10%	707	11%	+ 127	+ 21.9%
Boudry	219	4%	244	4%	+ 25	+ 11.6%
Val-de-Ruz	220	4%	250	4%	+ 30	+ 13.7%
Val-de-Travers	441	8%	485	7%	+ 44	+ 10.1%
Le Locle	1 913	33%	2 226	33%	+ 313	+ 16.4%
La Chaux-de-Fonds	2 432	42%	2 773	41%	+ 341	+ 14.0%

Source: OFS, Statistique des frontaliers (STAF)

Les trois quarts des travailleurs frontaliers sont actifs dans les deux districts du haut du canton. A la fin du 4<sup>ème</sup> trimestre 2006, le district de La Chaux-de-Fonds accueille 41% des travailleurs frontaliers et le district du Locle 33%. Cette proportion est de 4% dans Le Val-de-Ruz, 7% dans Le Val-de-Travers, 4% dans le district de Boudry et 11% dans le district de Neuchâtel.

En 2006, l'effectif de travailleurs frontaliers a augmenté dans tous les districts. La plus forte hausse en proportion est enregistrée dans le district de Neuchâtel (+22%).

Depuis 2001, le travail frontalier se développe plus fortement dans le bas du canton. Entre 2001 et 2006, l'effectif des travailleurs frontaliers du Littoral a quasiment triplé, passant de 342 à 951 individus. En proportion, cette progression a été nettement moins soutenue dans les autres régions.



Source: OFS, Statistique des frontaliers (STAF)

#### 3.1.3 Evolution de l'effectif des frontaliers par secteur d'activité

Effectif des frontaliers par secteur d'activité et branche économique Canton de Neuchâtel, en fin d'année

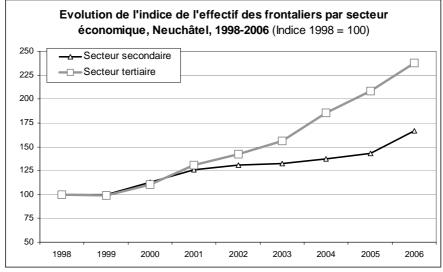
	2005	2006	Evolution 20	005 - 2006
Secteur primaire	67	60	- 7	- 10.1%
Secteur secondaire	3 465	4 032	+ 567	+ 16.4%
Instruments médic./précision, horlogerie	2 186	2 617	+ 431	+ 19.7%
Travail des métaux	236	275	+ 40	+ 16.9%
Fabr. de machines et d'équipements	252	260	+ 9	+ 3.4%
Construction	220	227	+ 7	+ 3.0%
Fabr. de mach. et appareils électriques	146	169	+ 23	+ 15.6%
Autres secteurs	425	484	+ 58	+ 13.8%
Secteur tertiaire	2 273	2 594	+ 320	+ 14.1%
Services fournis aux entreprises	475	680	+ 204	+ 42.9%
Santé et activités sociales	486	512	+ 26	+ 5.3%
Comm. de détail, rép. art. domestiques	383	418	+ 35	+ 9.1%
Commerce de gros, interméd. du comm.	278	310	+ 32	+ 11.3%
Hôtellerie et restauration	282	278	- 4	- 1.3%
Autre secteurs	369	397	+ 28	+ 7.5%

Source: OFS, Statistiques des frontaliers (STAF)

Au terme du 4<sup>ème</sup> trimestre 2006, le secteur secondaire et le secteur tertiaire occupent respectivement 60% et 39% de la main d'œuvre frontalière du canton. Dans le secteur secondaire, la majorité des travailleurs frontaliers sont actifs dans la branche de l'horlogerie / instruments de précision (2'617). Au sein du secteur tertiaire, la répartition est plus hétérogène. Les branches les plus importantes sont les services aux entreprises (680), la santé et le social (512), le commerce de détail (418) et le commerce de gros (310).

Entre le 4<sup>ème</sup> trimestre 2005 et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2006, la plus forte augmentation est enregistrée dans les branches de l'horlogerie / instruments de précision (+431 individus) et des services fournis aux entreprises (+204).

En 2006, en proportion, l'effectif de travailleurs frontaliers du secteur secondaire a crû plus fortement que celui du tertiaire, ce qui n'était pas le cas ces dernières années. Cette évolution reflète la reprise économique amorcée en 2006 notamment dans le secteur industriel.



Source: OFS, Statistiques des frontaliers (STAF)



#### 3.1.4 Evolution de l'effectif des frontaliers par canton

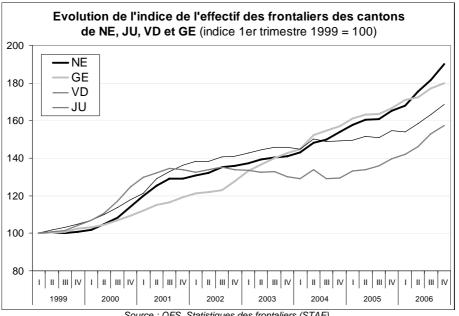
Encom aco nomancio par cambin, cir im a anni	Effectif des frontaliers
--	--------------------------

	2005	2006	Evolution	on 2005-2006
Zurich	4 208	4 519	+ 311	+ 7.4%
Berne	984	1 160	+ 176	+ 17.9%
Soleure	1 240	1 322	+ 81	+ 6.6%
Bâle-Ville	29 840	30 777	+ 937	+ 3.1%
Bâle-Campagne	15 986	16 662	+ 676	+ 4.2%
Schaffhouse	3 598	3 841	+ 242	+ 6.7%
Appenzell RhExt.	213	235	+ 23	+ 10.6%
Appenzell RhInt.	54	51	- 3	- 6.2%
Saint-Gall	6 005	6 469	+ 464	+ 7.7%
Grisons	2 793	2 849	+ 56	+ 2.0%
Argovie	8 195	8 579	+ 385	+ 4.7%
Thurgovie	2 681	2 846	+ 165	+ 6.1%
Tessin	35 222	37 573	+ 2 351	+ 6.7%
Vaud	12 351	13 462	+ 1 111	+ 9.0%
Valais	1 493	1 518	+ 25	+ 1.7%
Neuchâtel	5 805	6 686	+ 882	+ 15.2%
Genève	43 127	46 523	+ 3 396	+ 7.9%
Jura	3 966	4 471	+ 505	+ 12.7%
Suisse	177 761	189 543	+ 11 782	+ 6.6%

Source: OFS, Statistiques des frontaliers (STAF)

En 2006, le nombre de frontaliers en Suisse a augmenté de 11'782 personnes. Cela équivaut en proportion à une augmentation de 6,6%. Cette hausse est nettement supérieure à celle enregistrée en 2005 (+1,7%). Le canton de Neuchâtel a enregistré la deuxième plus forte augmentation (+15,2%) après le canton de Berne (+17,9%).

Comme dans le canton de Neuchâtel, la croissance de l'effectif de travailleurs frontaliers constatée au sein des cantons voisins du Jura et de Vaud a été soutenue avec des augmentations de respectivement +13% et +9%. Par comparaison, le nombre de frontaliers actifs dans le canton de Genève est en constante hausse depuis 2000.



Source: OFS, Statistiques des frontaliers (STAF)



#### 3.2 Travailleurs détachés et prises d'emploi pour moins de 90 jours

Suite à l'entrée en vigueur de la deuxième phase de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes au 1<sup>er</sup> juin 2004, les travailleurs détachés par des entreprises ayant leur siège au sein de l'UE/AELE ainsi que les prestataires de services indépendants en provenance de l'UE/AELE peuvent exercer leur activité en Suisse pour une durée inférieure à 90 jours (par année civile) sans demander d'autorisation préalable. Pour ces travailleurs détachés, seul un devoir d'annonce subsiste.

Par ailleurs, les travailleurs de l'UE/AELE souhaitant prendre un emploi auprès d'un employeur suisse pour une durée inférieure à 90 jours par année civile bénéficient des même facilités. Ces travailleurs ne doivent plus obtenir au préalable un permis de travail, seul subsiste une obligation d'annonce.

## Travailleurs détachés, indépendants et prises d'emploi auprès d'un employeur suisse pour une durée inférieure à 90 jours Canton de Neuchâtel, 2006

	Annonces	Personnes	Jours ouvrables cumulés	Estimation personnes actives sur l'année (1)
Travailleurs auprès d'un employeur suisse	3 226	2 112	113 796	495
Travailleurs détachés	571	486	9 750	42
Prestataires de services indépendants	174	133	4 190	18
Total	3 971	2 731	127 736	555

Sources : Service de l'emploi, Office de surveillance / ODM, Registre central des étrangers (RCE) (1) Estimation propre basée sur 230 jours ouvrés par année

Durant l'année 2006, le canton de Neuchâtel a enregistré 3'971 annonces pour un total de 2'731 travailleurs. Un travailleur peut être annoncé plusieurs fois, soit parce que la durée de son emploi est prolongée, soit parce qu'il a pris plusieurs emplois différents pour une durée totale de moins de 90 jours. En 2006, ces travailleurs ont effectué 127'736 jours de travail. Ce qui équivaut, selon estimation, à 555 personnes actives tout au long de l'année.

En comparant les années 2005 et 2006, on constate une augmentation importante des annonces de prises d'emploi auprès d'un employeur suisse. A l'opposé, on assiste à une diminution des annonces de travailleurs détachés. En 2005, dans le cadre de la révision de ses installations, une entreprise neuchâteloise avait fait appel à un nombre important de spécialistes détachés par des entreprises européennes. Ce détachement massif a eu un impact important sur les chiffres 2005 et explique en partie la baisse relative du nombre de travailleurs détachés enregistrée en 2006. L'augmentation des prises d'emploi auprès d'un employeur suisse peut être expliquée par la reprise économique amorcée en 2006 qui profite aussi aux travailleurs européens.



#### Travailleurs détachés, indépendants et prises d'emploi auprès d'un employeur suisse pour une durée inférieure à 90 jours Canton de Neuchâtel, variation 2005 à 2006

	Annonces	Personnes	Jours ouvrables cumulés	Estimation personnes actives sur l'année (1)
Travailleurs auprès d'un employeur suisse	+1 036	+ 483	+19 930	+ 87
Travailleurs détachés Prestataires de services indépendants	- 367 + 88	- 395 + 58	-17 034 +3 150	- 74 + 14
Total	+ 757	+ 146	+6 046	+ 26

Sources : Service de l'emploi, Office de surveillance / ODM, Registre central des étrangers (RCE) (1) Estimation propre basée sur 230 jours ouvrés par année

En 2006, les travailleurs européens ayant pris un emploi pour moins de 90 jours auprès d'un employeur neuchâtelois étaient principalement sous contrats avec une agence de location de services ou une entreprise du secteur industriel. Les travailleurs détachés ont œuvré principalement dans les secteurs de la construction et de l'industrie. Les prestataires de service indépendants étaient présents notamment dans les domaines de la construction et du commerçe (commerçants itinérants).

#### Travailleurs détachés, indépendants et prises d'emploi auprès d'un employeur suisse pour une durée inférieure à 90 jours par secteur économique Canton de Neuchâtel, 2006

	Travailleurs auprès d'un employeur suisse Travailleurs détachés		és Prestataires de service indépendants			
	Personnes	Estim. pers. actives sur l'année (1)	Personnes	Estim. pers. actives sur l'année (1)	Personnes	Estim. pers. actives sur l'année (1)
Secteur primaire	100	14	-	-	-	-
Secteur secondaire	486	95	445	37	55	3
Industrie	435	83	151	19	9	0.4
Construction	51	11	294	19	46	3
Secteur tertiaire	1 526	386	41	5	78	15
Location de services	864	239	-	-	-	-
Services aux entreprises	155	43	-	-	-	-
Hotêllerie, restauration	119	20	-	-	-	-
Commerce	66	14	17	1	67	14
Autres branches du tertiaire	322	70	24	4	11	1

Sources : ODM, Registre central des étrangers (RCE) (1) Estimation propre basée sur 230 jours ouvrés par année



## 4. Tableaux

## Population etrangère, Canton de Neuchâtel

#### **EFFECTIFS**

	janv. 06	févr. 06	mars. 06	avr. 06	mai. 06	juin. 06	juil. 06	août. 06	sept. 06	oct. 06	nov. 06	déc. 06
POPULATION RESIDANT DANS LE CANTON												
Total	39 358	39 445	39 394	39 411	39 412	39 371	39 346	39 267	39 459	39 600	39 670	39 470
Résidants permanents dans le canton	38 710	38 779	38 733	38 666	38 641	38 698	38 692	38 635	38 834	38 843	38 814	38 843
Etablis	29 220	29 242	29 095	29 040	29 041	29 016	29 044	28 992	29 024	28 965	29 034	28 952
Permis de séjour	9 060	9 096	9 231	9 211	9 176	9 306	9 257	9 255	9 549	9 622	9 516	9 675
Courte durée (>12mois)	430	441	407	415	424	376	391	388	261	256	264	216
Résidants NON permanents dans le canton	648	666	661	745	771	673	654	632	625	757	856	627
Courte durée (>4<12mois)	488	529	519	604	643	541	530	529	527	646	742	521
Courte durée (<=4mois)	71	64	66	66	65	74	68	55	42	50	46	46
Autres (musiciens, danseuses)	89	73	76	75	63	58	56	48	56	61	68	60

	janv. 06	févr. 06	mars. 06	avr. 06	mai. 06	juin. 06	juil. 06	août. 06	sept. 06	oct. 06	nov. 06	déc. 06
POPULATION TRAVAILLANT DANS LE CANTON												
Résidants permanents en Suisse												
Courte durée (>12mois)	146	161	108	124	146	109	123	131	131	139	156	119
Résidants non permanents en Suisse	422	446	406	484	508	433	487	520	512	595	621	433
Courte durée (>4<12mois)	266	312	267	346	383	307	368	423	421	489	510	329
Courte durée (<=4mois)	67	61	63	63	62	68	63	49	35	44	42	44
Autres (musiciens, danseuses)	89	73	76	75	63	58	56	48	56	62	69	60
Frontaliers travaillant dans le canton			5 900			6 165			6 386			6 686

Sources : IMES, registre central des étrangers, OFS (statistique des frontaliers)



#### **NOUVEAUX PERMIS, PAR MOIS**

	janv. 06	févr. 06	mars. 06	avr. 06	mai. 06	juin. 06	juil. 06	août. 06	sept. 06	oct. 06	nov. 06	déc. 06
POPULATION RESIDANT DANS LE CANTON												
Total	261	281	621	243	235	424	218	278	540	435	351	390
Résidants permanents dans le canton	147	164	338	90	125	298	104	162	347	209	162	314
Etablis	3	3	7	3	6	5	1	5	2	5	10	1
Permis de séjour	104	142	255	69	104	277	90	147	315	187	130	284
Courte durée (>12mois)	40	19	76	18	15	16	13	10	30	17	22	29
Résidants NON permanents dans le canton	114	117	283	153	110	126	114	116	193	226	189	76
Courte durée (>4<12mois)	88	94	258	123	79	103	89	103	173	191	166	55
Courte durée (<=4mois)	5	9	10	7	14	12	5	6	4	14	7	9
Autres (musiciens, danseuses)	21	14	15	23	17	11	20	7	16	21	16	12

# NOUVEAUX PERMIS, CUMUL ANNUEL

	j-j.06	j-f.06	j-m.06	j-a.06	j-m.06	j-j.06	j-j.06	j-a.06	j-s.06	j-o.06	j-n.06	j-d.06
POPULATION RESIDANT DANS LE CANTON												
Total	261	542	1 163	1 406	1 641	2 065	2 283	2 561	3 101	3 536	3 887	4 277
Résidants permanents dans le canton	147	311	649	739	864	1 162	1 266	1 428	1 775	1 984	2 146	2 460
Etablis	3	6	13	16	22	27	28	33	35	40	50	51
Permis de séjour	104	246	501	570	674	951	1 041	1 188	1 503	1 690	1 820	2 104
Courte durée (>12mois)	40	59	135	153	168	184	197	207	237	254	276	305
Résidants NON permanents dans le canton	114	231	514	667	777	903	1 017	1 133	1 326	1 552	1 741	1 817
Courte durée (>4<12mois)	88	182	440	563	642	745	834	937	1 110	1 301	1 467	1 522
Courte durée (<=4mois)	5	14	24	31	45	57	62	68	72	86	93	102
Autres (musiciens, danseuses)	21	35	50	73	90	101	121	128	144	165	181	193

Source : IMES, registre central des étrangers

